



Communiqué

Mamoudzou le 21  
janvier 2020

## Grèves le 22, 23 et 24 janvier

Le projet de loi présenté vendredi 24 sur la de réforme des retraites montre que non seulement **l'âge pivot n'est pas retiré** mais en plus qu'il prévoit d'être porté **jusqu'à 67 ans pour celles et ceux nés après 1990**. L'âge pivot rebaptisé âge d'équilibre permettra bien de contraindre les plus jeunes d'entre nous à travailler plus longtemps.

À Mayotte, les organisations syndicales de la FSU-Mayotte, CGT et Sud exigent le maintien du système de retraite existant par répartition solidaire, intergénérationnelle et par annuité. De nouveaux financements peuvent être assurés par des augmentations de salaire et le développement d'emplois publics comme privés.

Le gouvernement hurlait au complotisme lorsqu'on le soupçonnait de favoriser la capitalisation. Pourtant l'article 64 du projet de loi annonce clairement la couleur : « *le secteur de l'assurance est appelé à se mobiliser afin que l'économie française puisse bénéficier pleinement du dynamisme de l'épargne retraite* ». En clair, les salariés de + de 10 000€/mois exclus du système auquel ils ne contribueront plus, se tourneront « naturellement » vers les fonds de pension !

### Nos organisations exigent :

- L'abandon du projet de retraite par points
- L'application à Mayotte du code la sécurité sociale, des conventions collectives nationales, du taux et du plafond de la sécurité sociale de droit commun, pour une retraite digne ;
- La mise en place immédiate de la retraite complémentaire ;
- La revalorisation de la carrière des anciens agents de la CDM en reprenant en compte leur ancienneté générale de services (AGS) ;
- Le maintien de la bonification outremer en trimestres ;
- Le maintien et l'application à toutes et tous de l'Indemnité Temporaire de Retraite.

### Faire grève un vendredi ? Pas d'incidence sur le week-end

En effet l'arrêt Omont s'applique lorsqu'il y a deux journées de grève à distance encadrant une ou plusieurs journées pendant lesquelles l'agent ne travaille pas (exemple vendredi ET lundi...).

**Pour l'abandon  
de la réforme  
Macron-Philippe,  
nos organisations  
appellent à la  
grève le 22 et 23  
janvier puis à une  
manifestation**

**vendredi 24  
janvier 2020 à  
09h00 sur la  
place de la  
république à  
Mamoudzou.**

**Tous  
tous concernés,  
mobilisés**